

LA FORET DOMANIALE DE BROTONNE

QUELQUES CHIFFRES

- **SURFACE** : 6 718 ha.
- **ESSENCES** : hêtre (60 %), chêne (10 %), autres feuillus (10 %), pin sylvestre (15 %),...
- **COUPES DE BOIS** : elles sont réglées par un plan de gestion dit "aménagement" élaboré tous les vingt ans par l'ONF. Ce document fait suite à une étude des sols et de la végétation de chaque parcelle qui permet de définir les essences les mieux adaptées au sol et au climat.
Des coupes d'amélioration ont lieu tous les huit ans dans chaque parcelle pour favoriser la croissance en diamètre des plus beaux arbres entre 20 et 130 ans. Elles concernent environ 400 hectares par an. Le volume de bois récolté est d'environ 40 000 m³/an.
- **PRINCIPAUX ANIMAUX** : sangliers, chevreuils, (population de cerf quasiment réduite à néant pour combattre la tuberculose). On peut aussi rencontrer des lièvres, faisans, bécasses, renards,... ainsi qu'insectes et microfaune liés au milieu forestier.
- **ACCUEIL DU PUBLIC** :
Nombre de visites : environ 500 000/an.
- **BIODIVERSITE** :
Nombreuses espèces végétales protégées dont des mousses, lichens, ptéridophytes, monocotylédones et dicotylédones, mais aussi des espèces animales telles que chauve-souris, petits carnivores, amphibiens, reptiles et insectes,...

Située entre Rouen et le Havre, cette forêt domaniale de 6 750 ha surplombe l'avant dernier méandre de la Seine. Elle fait partie du domaine privé de l'Etat qui en a confié la gestion à l'Office National des Forêts. Elle constitue avec les forêts communales et privées attenantes un massif forestier de 8 500 ha.

Hêtres, chênes et pins sylvestre conduits en futaie composent avec les plateaux et vallons des paysages variés qu'il est agréable de découvrir à pied, en vélo ou à cheval au départ des aires d'accueil.

Espace de détente, la forêt a également pour mission de produire le bois dont notre société a besoin dans le cadre d'une gestion durable.

La forêt domaniale de Brotonne comporte une richesse en faune et flore qui ont conduit les forestiers à créer une réserve biologique dirigée et une intégrale. Ils veillent ainsi à la protection des habitats et de la biodiversité.

Le rôle **social** est concilié avec la **production** de bois et la **protection** des équilibres écologiques.

La réserve biologique des Landes

La très grande majorité de sa surface (98 %) est gérée en **Réserve Biologique Intégrale**, à savoir que toute intervention directe de l'homme susceptible de modifier le fonctionnement du milieu est proscrite. Il est donc interdit d'y pénétrer au nom de ce principe de non-intervention, ce qui implique une absence de sécurité à l'intérieur du site.

La mare de Bourneville et les pelouses du Landin (soit 2 %) continuent d'être gérées en **Réserve Biologique Dirigée**. L'objectif est de maintenir les espèces aquatiques de la mare et les orchidées présentes sur la pelouse, vouées à disparaître si on laisse ces milieux évoluer librement.